



ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE

OIC/47-CFM/2020/REPORT/FINAL

RAPPORT

**DE LA 47^{ème} SESSION DU CONSEIL
DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
(CMAE)**

(Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement)

NIAMEY, REPUBLIQUE DU NIGER

**27-28 NOVEMBRE 2020
(12-13 Rabi' Al-Thani 1442H)**



Rapport de la 47^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE)

(Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement)

Niamey, République du Niger

27-28 Novembre 2020 (12-13 Rabi' Al-Thani 1442H)

1. A l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Niger, la 47^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (*Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement*) s'est tenue à Niamey, République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020, correspondant aux 12 et 13 Rabi' Al-Thani 1442 H.
 2. La session s'est ouverte par la récitation de versets du Saint Coran.
 3. Dans son allocution à la Conférence, Mme Rim Al-Hashemi, Secrétaire d'Etat à la Coopération internationale des Émirats arabes unis, a félicité la République du Niger pour son accession à la présidence de la 47^{ème} Session du CMAE, avant de rendre hommage au Royaume d'Arabie saoudite, pays du siège et président de la 14^{ème} Conférence islamique au Sommet, pour les efforts soutenus qu'il déploie en vue de raffermir les liens d'unité et de solidarité dans le monde islamique. La chef de délégation émiratie a, ensuite, insisté sur la nécessité de poursuivre la lutte contre le terrorisme, à condition de ne pas porter atteinte aux symboles religieux et de respecter les religions et les cultures. Elle a, en outre, réaffirmé l'importance et le caractère central de la cause palestinienne, en tant que revendication historique sine qua non pour l'instauration de la paix. S'agissant de la pandémie du COVID-19, la Secrétaire d'Etat émiratie a appelé à davantage de solidarité entre les populations islamiques pour pallier aux répercussions de cette pandémie, qualifiant de crucial le rôle dévolu à l'Organisation de la Coopération Islamique et à ses divers organes pour le gain des défis actuels.
 4. La session a ensuite approuvé la composition de son Bureau comme suit :
 - République du Niger : Président.
 - Sultanat d'Oman
 - République du Kazakhstan
 - Etat de Palestine } Vice-présidents.
 - Émirats arabes unis : Rapporteur.
5. Prenant la parole, M. Kalla Ankourao, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'Extérieur de la République du Niger, a exprimé, à son

tour, ses sincères félicitations à l'Etat des Émirats arabes unis pour sa présidence réussie de la 46^{ème} Session du CMAE. Il a souligné l'importance qu'accorde son pays à son statut de membre de l'OCI, rappelant que le Niger accueille pour la deuxième fois de son histoire une session du Conseil. Aussi, le Ministre nigérien a-t-il insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts aux fins de diffuser les valeurs de tolérance et de modération, et de condamner le discours de haine, d'extrémisme et d'exclusion, relevant que la persistance des conflits dans le monde islamique ne fait qu'accentuer le risque de propagation des fléaux du terrorisme et de la pauvreté. M. Ankourao a, d'autre part, évoqué les défis sécuritaires auxquels se trouve confronté la région du Sahel et qui commandent de conjuguer les efforts pour anéantir les groupes terroristes et soutenir davantage l'action humanitaire, notamment au profit des victimes du terrorisme. Il a, également, souligné l'impératif d'accroître la coopération économique intra-islamique et de promouvoir les secteurs de l'enseignement et de la santé, louant les initiatives prises par le Groupe de la Banque islamique de Développement, ainsi que les programmes et projets de développement qu'il a lancés au profit des Etats membres. En conclusion, le Ministre a appelé à être solidaire pour garantir la distribution du vaccin à l'ensemble des Etats membres, en vue d'éradiquer définitivement la pandémie du COVID-19.

6. De son côté, Son Altesse Royale le Prince Faisal bin Farhan bin Abdallah Al-Saoud, Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, a prononcé une allocution, compte tenu de la présidence par le Royaume de la 14^{ème} Conférence islamique au Sommet, dans laquelle il a fait part de ses remerciements à l'Etat des Émirats arabes unis pour les efforts louables déployés, tout au long de sa présidence de la 46^{ème} Session du CMAE. Il a, en cette circonstance, réitéré le soutien de son pays à la diffusion des principes de juste-milieu, de tolérance, de modération et de l'acceptation de la différence, rappelant l'adoption du Document de Makkah Al-Moukarramah, lors de la Conférence internationale sur les valeurs de juste-milieu et de modération, organisée par la Ligue islamique mondiale à La Mecque, le 30 mai 2019. Le Ministre saoudien a annoncé la donation par son pays d'une parcelle de terrain pour la construction d'un nouveau siège du Secrétariat général à Djeddah. Il a, également, souligné l'impératif qu'il y a à ce que les Etats membres conjuguent leurs efforts dans la lutte contre les phénomènes du terrorisme et de l'extrémisme, réaffirmant le soutien indéfectible du Royaume d'Arabie saoudite à la cause palestinienne et à la question du Jammu-et-Cachemire, exprimant le souhait de voir s'instaurer une paix durable et globale dans la région, sur la base de solutions pacifiques. Évoquant la présidence du Royaume d'Arabie saoudite du G20, le Ministre saoudien a relevé l'intérêt majeur que son pays accorde à la garantie d'une paix durable et à la réalisation de la paix et de la sécurité, tant dans la région que dans le monde entier. Son Altesse Royale a félicité la République du Niger et lui a souhaité plein de succès dans son présidence de la 47^{ème} Session du CMAE.
7. S'adressant à la Conférence au nom du Groupe africain, Mme Aissata Tall Sall, Ministre sénégalaise des Affaires étrangères, a remercié l'Etat des Émirats arabes unis pour sa présidence de la précédente session du CMAE avant de féliciter la République du Niger pour son accession à la présidence de la session actuelle. La Ministre a mis l'accent sur l'importance du renforcement de la solidarité entre les Etats membres, notamment dans le contexte de la propagation de la pandémie du COVID-19. Madame Tall Sall a, ensuite, insisté sur l'importance du renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme qui représente une grave menace, notamment pour la paix et le développement dans la région du Sahel. Elle a, à cet égard, lancé un appel en faveur de l'intensification de la coopération entre l'Organisation de la Coopération Islamique et le reste des organisations régionales et internationales aux fins d'identifier des solutions globales pour atténuer ce fléau. La Ministre sénégalaise a réitéré l'attachement de son pays à une solution juste et durable à la cause palestinienne et à l'instauration de pourparlers

périodiques entre l'OCI et l'Union africaine, avant d'exprimer son souhait de voir se renforcer et se développer le rôle du Bureau de l'Organisation au Niger.

8. Pour sa part, M. Othman Jerandi, Ministre des Affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la République Tunisienne, a prononcé, au nom du groupe arabe, une allocution dans laquelle il a exprimé ses félicitations à la République du Niger pour sa présidence du CMAE. Il a, ensuite, salué les initiatives et les efforts déployés par l'Etat des Émirats arabes unis, durant sa présidence de la session écoulée du Conseil, avant de rendre hommage au Royaume d'Arabie saoudite, en tant que Président de la 13^{ème} Conférence islamique au Sommet et pays du siège de l'Organisation, pour son soutien indéfectible à l'action islamique commune. Le Ministre tunisien a exprimé sa considération pour les actions et initiatives prises par le Fonds de Solidarité Islamique et le Groupe de la Banque islamique de développement en faveur des Etats membres, notamment à la lumière de la propagation du nouveau Coronavirus. D'un autre côté, M. Jerandi a insisté sur la nécessité d'œuvrer davantage à la lutte contre le terrorisme et pour la diffusion de la culture de la tolérance et au rejet de toute forme de haine et de diffamation des religions, appelant à l'instauration d'un dialogue Islam-Occident, à même de conforter le dialogue interreligieux et entre les civilisations. Évoquant la cause palestinienne, le Ministre a réitéré le soutien de principe à cette juste cause, conformément aux termes de référence arabes et internationaux, et insisté sur l'impératif d'intensifier les efforts pour instaurer une paix juste et globale et consacrer davantage les valeurs de solidarité entre les Etats membres.
9. Prenant la parole au nom du groupe asiatique, SE M. Mevlüt Çavuşoğlu, Ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, a fait part de ses remerciements aux Émirats arabes unis pour leur présidence de la précédente session du CMAE et félicité la République du Niger pour son accession à la présidence de la session actuelle du Conseil. L'année 2020, a-t-il déclaré, est considérée comme étant une année de défis pour tous, du fait de la pandémie du COVID-19 et des derniers développements intervenus dans nombre de questions intéressant les Etats membres et, tout particulièrement, la cause palestinienne. Il a insisté, à cet égard, sur la nécessité de continuer à soutenir les causes justes du monde islamique, à instaurer la sécurité et la paix dans la région du Sahel. Il a également évoqué la montée du phénomène de l'islamophobie, notamment en Europe, et la nécessité de le contrer.
10. Mme Amiral Fadel, Commissaire des Affaires sociales à l'Union Africaine (UA) a donné lecture d'une allocution adressée au CMAE par M. Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA, qui a été convié à participer à la Conférence en tant qu'invité d'honneur, et dans laquelle elle a relevé l'importance de la coopération entre les deux organisations régionales sur les questions d'intérêt commun et du renforcement de la solidarité internationale pour faire face aux incidences économiques, sociales et sanitaires du COVID-19 et garantir le vaccin pour tous.
11. Prenant à son tour la parole, S.E. le Secrétaire général de l'OCI, Dr. Yousef A. Al-Othaimen, a salué les efforts louables déployés par l'Etat des Émirats arabes unis durant son mandat de présidence de la 46^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères et félicité la République du Niger pour sa présidence de la 47^{ème} Session. Le Secrétaire général a également rendu un hommage particulier à la République du Niger, à ses dirigeants, à son Gouvernement et à son peuple pour leur généreuse hospitalité et pour l'accueil chaleureux de la présente session. Il a, également, passé en revue les efforts déployés par l'Organisation en faveur de l'atténuation de l'impact néfaste de cette pandémie sur les Etats membres et, tout particulièrement, les pays les moins avancés d'entre eux, et réaffirmé les positions de principe de l'Organisation à l'égard des questions intéressant les Etats membres, dont notamment la cause palestinienne, la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme ainsi que la montée du phénomène de l'islamophobie.

12. La 47^{ème} Session du CMAE a été ouverte par SE le Président Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger. Il a, d'emblée, invité les participants à observer une minute de silence en hommage à l'illustre disparu l'ancien Président nigérien Mamadou Tandja. Le Président Issoufou a ensuite prononcé un discours dans lequel il a souligné toute l'importance que le Niger attache à l'identité islamique, compte tenu de la relation séculaire qui lie le Niger à l'islam et réaffirmé l'attachement de son pays aux sublimes préceptes de l'islam et son engagement à respecter la culture de modération, de tolérance et de paix. Partant du slogan de la présente session, le Président nigérien a insisté sur l'impératif de renforcer la coopération intra-islamique pour faire face au phénomène du terrorisme. Il a, à cet égard, salué la collaboration fructueuse établie entre les organisations internationales et régionales et certains partenaires internationaux pour venir à bout des groupes terroristes et se prémunir contre la pensée fanatique extrémiste. Le Président Issoufou a réitéré le soutien de son pays à la cause palestinienne, sur la base de l'Initiative de paix arabe et des termes de référence internationaux. Il a, en outre, appelé au renforcement de la coopération économique et à l'incitation à l'investissement bilatéral, saluant les programmes lancés dans la région par le Groupe de la Banque islamique de développement. Il a conclu ses propos en formant le vœu de voir le bureau de Niamey relevant de l'OCI se transformer en représentation régionale couvrant l'ensemble de la région du Sahel et jouant un rôle plus agissant.
13. Le Conseil a adopté le rapport de la Réunion préparatoire des Hauts fonctionnaires pour la session en cours, tenue à Djeddah du 9 au 11 février 2020, l'ordre du jour et le programme de travail qui lui ont été soumis par la Réunion des Hauts fonctionnaires, ainsi que les rapports de la Commission islamique pour les Affaires économiques, sociales et culturelles. Il a également adopté l'ordre du jour complémentaire qui a été distribué à tous les Etats membres lors de la séance d'ouverture.
14. Les Ministres et chefs de délégation ont pris la parole à tour de rôle au cours de la réunion et ont mis l'accent sur les nombreux défis auxquels le monde musulman se trouve confronté, soulignant l'impératif de renforcer la solidarité intra-OCI et l'action islamique commune aux fins de les remporter.
15. Le Conseil a discuté des questions inscrites à l'ordre du jour de la session et adopté une série de résolutions englobant différents domaines, notamment la cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif; les Affaires politiques; les Questions statutaires, organiques et générales; les Affaires légales; la Situation des minorités et des communautés musulmanes dans les États non membres de l'Organisation; l'Information; les Affaires administratives et financières; les Affaires humanitaires; les Affaires économiques, scientifiques et technologiques, culturelles, sociales et familiales.
16. Une séance de brainstorming a eu lieu le matin du 28 novembre 2020, sur le thème « Défis sécuritaires et humanitaires auxquels sont confrontés les pays du Sahel appartenant à l'Organisation de la coopération islamique », qui a été présidée par M. Kalla Ankourao, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine, et des Nigériens à l'étranger, avec la participation des ministres et chefs de délégation des États membres. Dans leurs interventions, les participants ont renouvelé leur condamnation de toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme, ont eu un large échange des vues sur les moyens de lutter contre le terrorisme, et souligné l'importance d'adopter des politiques préventives pour limiter la prolifération des groupes terroristes. De vifs remerciements ont également été adressés aux Etats qui ont fourni une aide humanitaire aux pays du Sahel pour renforcer leurs capacités dans ce domaine. La réunion a appelé au renforcement de la coopération entre les États membres au profit de la région du Sahel pour mettre en œuvre des programmes et des plans permettant de faire face à ce phénomène. Le rôle du

Groupe de la Banque islamique de développement a également été mis en exergue pour l'assistance qu'il fournit aux pays de la région.

17. Le Président du Conseil, Son Excellence M. Kalla Ankourao, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, a annoncé que le Groupe africain avait décidé de nommer de commun accord Son Excellence M. Hissein Brahim Taha, ancien Ministre des Affaires étrangères de la République du Tchad, pour le poste de Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, et que la réunion a accueilli favorablement cette nomination et a adopté la résolution y afférente à l'unanimité.
18. SE M. Hissein Brahim Taha, nouveau Secrétaire Général de l'OCI a prêté serment devant le Conseil des Ministres des Affaires étrangères et devra assumer ses fonctions à compter du 17 novembre 2021.
19. Le Président du Conseil a, également, annoncé que le Groupe africain avait décidé de nommer de commun accord Son Excellence M. Ahmad Kawesa Sengendo aux fonctions de Secrétaire Général Adjoint aux Affaires économiques, en remplacement du regretté défunt l'Ambassadeur Ahmed Ssenyomo, et ce jusqu'au 30 juin 2024. SE Dr. Sengendo a prêté serment devant le CMAE.
20. La délégation de la République Tunisienne a estimé que certains articles de la Déclaration des droits de l'homme de l'OCI ont une applicabilité inférieure à celles des législations tunisiennes et des dispositions de sa Constitution de l'année 2014, et ne respectent pas ses obligations internationales découlant de toutes les conventions internationales sur les droits de l'homme auxquelles elle est partie.
21. La délégation de la République islamique d'Iran a remis un document au Secrétariat général de l'OCI comprenant une série de réserves, qui se présentent comme suit :
 - Réserve sur la Résolution n°48/47-POL sur « Les agressions menées contre l'Ambassade du Royaume d'Arabie saoudite à Téhéran et son Consulat à Machhad ». La délégation de la République d'Iran a signalé que le texte initial de la Résolution a été adopté lors du Sommet de la Mecque, en l'absence de la délégation iranienne. L'Iran exprime sa forte objection à ladite Résolution non équilibrée et partial et, par conséquent, le rejette catégoriquement.
 - La délégation de la République islamique d'Iran rejette le texte de la Résolution n°16/47-POL sur la « Solidarité avec le Yémen ». L'Iran estime que ladite Résolution ne reflète nullement la réalité objective de la situation sur le terrain au Yémen, et qu'elle devra également être reconsidérée de fond en comble.
 - Concernant la Résolution n°63/47 POL sur « Adoption de la Déclaration du Caire de l'Organisation de la Coopération Islamique sur les droits de l'Homme », et étant que la République islamique d'Iran n'était pas présente à la dernière réunion du Groupe inter-gouvernemental d'experts de l'OCI chargé de l'examen du projet de Déclaration du Caire sur les droits de l'homme, faute de délivrance de visas d'entrée aux membres de la délégation iranienne par le pays du siège, l'Iran n'a pas été en mesure de soumettre ses observations et ses amendements sur le projet de texte de l'ODDH. Par conséquent, la République islamique d'Iran ne peut se joindre au consensus sur la Résolution n°63/47-POL et émet officiellement sa réserve sur l'ensemble du texte de la Résolution, en particulier son paragraphe 2 du dispositif qui se lit comme suit : « DECIDE d'adopter la version finale de la « Déclaration

du Caire sur les droits de l'homme » jointe à la présente ; et EXHORTE tous les États membres à en assurer la mise en œuvre effective. »

- La délégation de la République islamique d'Iran insiste sur le fait que son appui aux résolutions ne doit aucunement être considéré comme étant une reconnaissance explicite ou implicite du régime Sioniste d'Israël. L'Iran émet des réserves sur toute référence, dans ces résolutions, pouvant laisser entendre une reconnaissance de l'entité sioniste.

22. Le Secrétariat général a également reçu des réserves concernant les projets de résolutions qui consistent en ce qui suit :

- Réserves de la République arabe d'Égypte, du Royaume d'Arabie saoudite, de la République du Liban et de l'Etat des Emirats arabes unis sur la Résolution n°21/47-POL sur « La situation à Chypre ».
- Réserves de la République Arabe d'Égypte, de l'Etat des Emirats arabes unis, de la République du Liban, de la République d'Iraq et du Royaume d'Arabie saoudite sur la Résolution n°3/47-MM sur la situation de la minorité musulmane turque en Thrace occidentale et de la population musulmane du Dodécane.
- Réserve de la République Arabe d'Égypte sur le projet de Résolution n°12/47-POL sur l'agression de la République d'Arménie contre la République d'Azerbaïdjan.

23. S'agissant de la Résolution 6/47-POL sur la Situation en Syrie, le Liban a réaffirmé sa position de principe de s'abstenir de s'immiscer dans les litiges internes de pays frères, de même qu'il a émis des réserves sur les Résolutions n°12/47-POL sur « L'agression de la République arménienne contre la République d'Azerbaïdjan » et n°12/47-POL sur « La Situation au Kosovo ». La délégation du Liban a également formulé une réserve sur la Résolution 52/47-POL sur « La solidarité avec les victimes du massacre de Khojaly de 1992 et sur les termes : « dont le Hezbollah libanais », figurant dans le paragraphe 6 du dispositif de la Résolution n°49/47-POL sur « Les agressions menées contre l'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à Téhéran et son Consulat à Machhad ».

24. Le Conseil a accepté l'offre généreuse de la République islamique du Pakistan d'accueillir la 48^{ème} session du CMAE, en temps opportun, en 2021.

25. La République islamique de Mauritanie s'est proposée d'accueillir la 49^{ème} Session du CMAE.

26. Au nom de tous les participants, SE Dr. Yousef A. Al-Othaimen, Secrétaire général de l'OCI, a adressé un message de remerciement à SE le Président Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, pour avoir accueilli la 47^{ème} Session du CMAE dans son pays ainsi que pour les excellentes dispositions prises et la généreuse hospitalité réservée aux délégués, qui ont énormément contribué au succès de cette 47^{ème} Session.

Niamey, 28 novembre 2020